

Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 23

Votants 23

**N° D025\_2026 Fixation des indemnités des  
adjoints et des conseillers délégués**

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 24 mars 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

**Présents (23)** : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DARNAT Julie, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie, GRIVEL Mélanie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, NADREAU Angélique, PINGET Denis, REBUT Sandra, SELIER Delphine, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

**Votants (23)**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Adjoints.

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24 et R.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la loi du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local

Vu les arrêtés suivants :

- Arrêté n°AP003-26 en date du 24 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Finance » à Madame Florine WIART, 1<sup>ère</sup> Adjointe ;
- Arrêté n°AP004-26 en date du 24 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Travaux, voirie et bâtiments » à Monsieur Julien DEFLON, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;
- Arrêté n°AP005-26 en date du 24 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Jeunesse, vie scolaire et affaires sociales » à Madame Mélanie GRIVEL, 3<sup>ème</sup> Adjointe ;
- Arrêté n°AP006-26 en date du 24 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Culture, transition énergétique et développement numérique » à Monsieur Franck MARTIGNIERE, 4<sup>ème</sup> Adjoint ;
- Arrêté n°AP007-26 en date du 25 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Urbanisme » à Madame Sophie ZIMMERMANN, 5<sup>ème</sup> Adjointe ;
- Arrêté n°AP008-26 en date du 25 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Vie associative, animation et sports » à Monsieur Jean-Charles DUBOCAGE, 6<sup>ème</sup> Adjoint ;
- Arrêté n°AP009-26 en date du 30 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « évènements, animations locales, et manifestations communales » à Madame Sandra REBUT, Conseillère municipale ;
- Arrêté n°AP010-26 en date du 31 mars 2026 pris par Monsieur le Maire, créant une délégation « Développement touristique, vie commerciale » à Monsieur Patrice CHEVALLAY, Conseiller municipal ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer le montant des indemnités versées aux adjoints,

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 074-217402494-20260331-D025\_2026-DE

S<sup>2</sup>LOW

Considérant que la commune de Saint Paul en Chablais compte 2 015 habitants

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre théorique d'adjoints, à savoir :

**Pour une population entre 100 à 3499 habitants**

Indemnité brute maximale du Maire : 55,70 % soit 2 289,56 €

Indemnité brute maximale des adjoints : 21,38 % soit 878,83 € x 6 adjoints

**Le Montant brut maximal de l'enveloppe s'élève à 7 562,54 €**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité**

DECIDE de fixer

- Le montant des indemnités du Maire au taux maximal
- Le montant des indemnités des élus comme suit :

Bénéficiaire	NOM	Taux de l'indice 1027
1er adjoint	WIART Florine	21.38%
2e adjoint	DEFLON Julien	21.38%
3e adjoint	GRIVEL Mélanie	21.38%
4e adjoint	MARTIGNIERE Franck	16.38%
5e adjoint	ZIMMERMANN Sophie	21.38%
6e adjoint	DUBOCAGE Jean-Charles	16.38%
Conseiller délégué	REBUT Sandra	5.00%
Conseiller délégué	CHEVALLAY Patrice	5.00%

- AUTORISE le Maire à signer tout document dans le cadre de cette affaire

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire

Sophie ZIMMERMANN



Le Maire

Jean-Marie SERVOZ

